



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**AVIS PUBLIC** vous est donné que le conseil municipal du Village de Val-David a adopté à sa séance ordinaire tenue le 15 janvier 2019 le règlement suivant:

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 724-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 724 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS**

AVIS vous est également donné que ce règlement est déposé à la mairie, au bureau des affaires juridiques, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau ainsi qu'affiché dans le site internet de la Municipalité.

**DONNÉ À VAL-DAVID**, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019.

(S) Sophie Charpentier

Sophie Charpentier, MBA  
Directrice générale et et secrétaire-trésorière